

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 28

Artikel: On homo charitablio
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On ne s'aborde pas sans parler du temps qu'il fait et sans ajouter : « Allons boire un verre. » La conversation ou le plaisir de se revoir aidant, l'unité devient la pluralité ; si bien qu'à Lavaux on en est venu à dire, pour se rapprocher un peu de la vérité : « Allons-en boire trois. » Il est vrai qu'ils sont petits.

On boit par convenance ; et c'est ici que nous voulons payer un juste tribut de reconnaissance aux auteurs restés inconnus de l'expression : *Faire l'écot de Morges*. Ils ont, dans bien des cas, retenu les buveurs en de justes limites ; ils sont devenus les auxiliaires précieux de la Société de tempérance, sans s'en douter, probablement.

L'une de ces occasions inévitables dont nous venons de parler vous fait entrer dans un café avec quelques amis, quoique le temps vous presse beaucoup plus que la soif. Vous vous hâitez de boire afin d'en avoir plus tôt fini. Mais voilà que la générosité d'un de vos compagnons s'obstine à régler l'écot. Là-dessus, protestations énergiques et discussion qui ne se termine décentement que par l'arrivée de nouveaux litres, que chacun paie à son tour, gracieusement, lors même qu'il regrette intérieurement cet excès de dépense aussi nuisible à sa bourse qu'à sa santé.

Mais si, par une heureuse inspiration, quelqu'un s'écrie, dès l'abord : *Faisons l'écot de Morges*, cette simple phrase met tout le monde d'accord ; on l'accepte comme une sentence ; c'est sans doute un effet de la confiance absolue qu'inspirent nos amis de Morges, de qui nous tenons tant de bonnes choses.

« Faisons l'écot de Morges ! » suprême ressource pour arrêter court celui qui veut vous faire boire malgré vous.

Nous signalons l'écot de Morges à la Société de tempérance, qui devrait l'ériger en maxime et en rechercher avec nous les premiers auteurs, dignes d'être mis au rang des bienfaiteurs de l'humanité.

LES ZIZELETTES DE MORGES. — Un homme de La Vallée ayant amené des vaches au marché de Morges, entra dans une auberge pour prendre une chopine de vin. Voyant à la table voisine trois messieurs mangeant des petits oiseaux qui lui parurent fort appétissants, il appela le patron et demanda s'il pouvait en avoir aussi. « Impossible, lui répondit-on, nous venons de servir les derniers. »

Puis, avisant une cage où sautillaient en sifflotant deux petites linotes, il fit appeler le patron : « Et ces deux, ne pourriez-vous pas me les mettre, j'aimerais tant les goûter ! »

L'hôte regagna la cuisine, le sourire sur les lèvres, conféra un instant avec

ses gens, et revint dire à son client : « Eh bien, monsieur, puisque vous le voulez, nous vous les mettrons. »

— Un peu vite, s'il vous plaît, j'ai bien faim !

Vingt minutes après, on apportait au Combier les deux volatiles, dont il eut raison en deux bouchées.

Quant au prix, il s'en souvint toute sa vie ; jamais il n'avait payé un dîner si cher. En s'en retournant, il remarqua une multitude de petits oiseaux voltigeant dans les haies qui bordent la route de Morges à Colombier. Et furieux de sa déconvenue, il frappait à grands coups de fouet sur les branches, effrayant les moineaux qui s'y cachaient, en leur criant avec humeur : *Alli vo zein à Mordze, io lè zizelettes sè veindont bin.*

(Allez à Morges, où les petits oiseaux se vendent cher.)

LE PONT DE MORGES. — En 1720 existait à Morges une passerelle en bois que la moindre crue d'eau emportait, au grand détriment des intérêts de la localité. Madame la baillive, qui aimait ses administrés et souffrait de cet état de choses, proposa au petit conseil d'établir, à ses frais, un pont solide sur la rivière, à la condition, toutefois, que toutes les bêtes qui, le mardi gras, traverseraient la passerelle de 10 heures à midi lui appartiendraient. Messieurs du conseil, informés de ces intentions bienveillantes et ne voulant pas être en reste de bons procédés, achetèrent cent oies grasses, oiseau très commun dans la localité, avec l'intention de leur faire traverser le pont. Au jour et à l'heure indiqués, ils arrivent sur la place du manège, précédés de leur troupeau, mais les bêtes, intimidées sans doute par la foule, s'envolent toutes dans la direction de Tolochenaz. Les conseillers, ahuris de ce contre-temps et voulant faire leurs excuses à Madame, qui les attendait de l'autre côté de la rivière, passent le pont aux applaudissements de la population. La baillive, souriante, déclare ne pouvoir garder qu'un seul des membres du conseil et renvoie les autres. Elle fut si satisfaite de l'aventure, qu'elle fit bâtir le pont actuel, dont les fondations sont, dit-on, à cinq coudées au-dessous du niveau de la mer.

Et voilà pourquoi : solide comme le pont de Morges, signifie solide en diable, en dépit du proverbe.

Souscription DAVEL

Liste précédente. Fr. 90 50

M. G. Baatard, Renens. 3 —

Total. . . Fr. 93 50

On homo charitablio.

Dein lè teims dè tchertâ, coumeint après onna crouïe annâïe, ào bin on hivai frâi et qu'a destrâ dourâ, l'est on rudo afférè po lè pourrèz dzeins ; kâ s'on a prâo marmaille et pou d'ovradzo, n'ia pas ! faut tot parâi vivrè, sè veti et avâi on lhî cauqui part. Po lo medzi, on fâ coumeint on pâo ; s'on n'a ni pan, ni lâitiâ, que n'est pequa tant ési d'ein avâi, ora que lè fretéri ne sont peren coumeint lè z'autro iadzo, on s'ein passè, que cein n'est pas adé tant coumoûdo ; mâ y'a adâi dâi brâvès dzeins que ne vo laissent pas crêvâ dè fan. Po lo veti, ma fâi, on s'affubliè cein qu'on a ; se la fenna a on bocon d'odrè, le retacounè, le repâtassè, po ne pas laissi vairè la chrétientâ, kâ :

Vaut mî vairè copé su copé
Què perte su la pé.

Po lo bou, on ein trâovè adé ; dâo bou moo, mélliâ avoué on pou dè bou dè louna, gravè dè dzalâ, pè on teims dè crâmena ; mâ lo diablio, c'est po trovâ la mounâ po pâyi la locachon dè son teni ; et y'a tant dè pourrèz brâvès dzeins que voudriont pâyi ao termo, mâ que ne pâovont pas.

L'autre dzo que dâi dzeins dévezâvont dè tot cein, onna bouna fenna desâi que se lè retso étiont ti dâi vretablio chrétiens, l'aidériont bin mè ai pourro, na pas que la mâiti dâo teims sont sein pedi et ne lâo font que dâi misères.

— Ah ! vo z'ai bin résion, vesena, respond onna pernetta que preteindâi avâi on homo brâvo et plein de tieu, me n'hom peinsè tot coumint vo et trâovè que l'est bin mau fé, quand on a dè quiet, d'êtrè tant pressâ dè portâ plientè contrè lè pourro que dâivont ; assebin, quand on pourro locatéro ne pâo pas pâyi, jamé me n'hom ne lo remet ào protiureu ; l'âmè mi gardâ sè mâoblio et lâi derè dè s'ein allâ.

SANS ENFANTS

par PAUL COURTY

II

La femme Champion ne répondit pas tout de suite. Cette idée qu'elle pourrait un jour se séparer de ses enfants, pour un motif quelconque, ne lui était jamais venue, et elle en voulait presque à son mari de l'avoir eue le premier. C'est que, comme le disait quelquefois naïvement l'excellente mère, il n'y avait pas d'enfants de riches qui fussent aimés par leurs parents au point où Gustave et Georges l'étaient par les leurs.

— Aux Chênes ? chez ma mère ? répéta machinalement la femme du frotteur.

— Sans doute. Crois-tu que le bon air de la campagne ne conviendrait pas mieux aux enfants que celui du square St-Pierre ? A Gustave surtout : il grandit beaucoup et il est bien pâle depuis quelque temps.

— C'est vrai : mais aussi ne plus jamais les voir...